

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 14 juin 1993

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LES PÊCHES

LES GRANDS BANCs

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 17 mars, de la motion de M. Mifflin:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait immédiatement prendre les mesures nécessaires pour étendre son droit de garde aux pêcheries de morue situées aux deux extrémités des Grands Bancs.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour appuyer une motion proposée par mon ami et collègue de Terre-Neuve, le député de Bonavista—Trinity—Conception. Ensemble, voyons ce que la motion dit textuellement:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait immédiatement prendre les mesures nécessaires pour étendre son droit de garde aux pêcheries de morue situées aux deux extrémités des Grands Bancs.

Ce n'est pas une idée nouvelle, mais elle est fort opportune. Voilà pourquoi mon collègue dit dans la motion que les mesures nécessaires devraient être prises immédiatement. Il ne saurait être question de retarder encore les choses. On n'a que déjà trop tardé. Il faut passer à l'action.

J'ai relu la transcription des premières interventions faites dans le cadre de ce débat. Deux ou trois choses m'ont tout de suite sauté aux yeux. Il y a d'abord les observations de mon bon ami, le secrétaire parlementaire des Pêches et des Océans. Il a dit, notamment, que le premier ministre avait joué un rôle-clé. Bien sûr, le premier ministre a joué un rôle-clé dans ce dossier. J'y reviendrai dans un moment.

Tout d'abord, je veux rappeler quelques paroles prononcées par mon bon ami de Nanaimo—Cowichan que je vois dans cette enceinte. Il a dit ceci: «Ce problème n'est pas nouveau. Il existe depuis au moins 15 ans.» Comme c'est souvent le cas des députés néo-démocrates, ils ont à moitié raison. Il a dit deux choses: «ce problème n'est pas nouveau», et il a raison. Puis il a ajouté: «il existe depuis au moins 15 ans.»

• (1110)

Je peux lui dire que ce n'est pas tout à fait le cas, mais je peux voir où il voulait en venir. Dans la même phrase, on peut voir ce qu'est et demeurera toujours le programme du NPD. Il dit: «. . .les gouvernements, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, nous assurent qu'on examine le problème. . .» Je peux lui dire que c'est bien dit. Cela fait partie de la stratégie du parti qui veut faire croire qu'il n'y a pas de différence entre les conservateurs et les libéraux. Lorsqu'ils veulent démontrer cela, les néo-démocrates ne se laissent pas arrêter par les faits. Regardons les faits. Il dit qu'il y a 15 ans au moins que le problème existe. Si l'on remonte 15 ans en arrière, cela nous amène à 1978.

Je peux lui dire, et je suis sûr qu'il voudra vérifier, qu'il n'y avait pas de surpêche aux extrémités des Grands Bancs en 1978. Il n'y avait pas de surpêche grâce au gouvernement de M. Trudeau et au regretté Don Jamieson, auquel j'ai succédé dans la circonscription de Burin—Saint-Georges. Ces hommes et d'autres au Cabinet à cette époque ont réussi à étendre notre zone économique à 200 milles, ce qui a amené, avec l'OPANO, l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, une pêche ordonnée de la part de tous les pays en cause, y compris la Communauté européenne, et en particulier l'Espagne et le Portugal.

Le député de Nanaimo—Cowichan a accès à ces renseignements, il sait lire et il sait où trouver l'information. Il n'en a pas parlé ici, mais il connaît les faits qui sont clairs et incontestés et qui proviennent des statistiques du ministère des Pêches et des Océans. En 1978-1979, les